

## COMMUNIQUÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE D'ABIDJAN

---

Le mercredi 20 juin 2018, KONAN EXCEL CORNEILLE, âgé de 03 ans, a été découvert mort dans la piscine de la résidence de Monsieur DJIRE ABDOUL AZIZ, le voisin de ses parents.

Au cours de l'enquête ouverte immédiatement à la suite de cette découverte, une autopsie requise par le parquet, a été pratiquée le mardi 26 juin 2018. Il ressort des résultats partiels de celle-ci que : **« la mort était consécutive, sous réserve d'examens complémentaires contraires, à une asphyxie mécanique liée à une noyade vitale récente, en l'absence de toute trace de lésion traumatique ».**

Interpellés, DJIRE ABDOUL AZIZ et le vigile de la résidence, COULIBALY ZANDIE, ont été déférés au parquet ce jour vendredi 29 juin 2018. Une information judiciaire a été ouverte contre eux des chefs d'homicide involontaire, prévu et puni par l'article 353 du code pénal.

*Fait à Abidjan, le 29 Juin 2018*

**Le Procureur de la République**

**ADOU Richard Christophe**